



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-247000706-20250218-1802202501A-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/02/2025

Département de la Haute-Saône
Communauté de Communes du Pays
Riolois
Siège social : Rue des Frères Lumière
70 190 RIOZ

Arrêté portant mise à jour du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Présidente de la Communauté de Communes du Pays Riolois,

Vu le code l'urbanisme et notamment ses articles R 151-51 ; R 153-18 ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 26 juin 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;

Vu l'arrêté préfectoral N°70-2024-12-20-00008 du 20 décembre 2024 portant déclaration d'utilité publique la dérivation d'une partie des eaux souterraines, les travaux de captage et ceux liés à la protection, ainsi que les périmètres de protection instaurés autour de l'ouvrage de prélèvement de la source « du Petit Bié » sur les communes de LA MALACHERE ET QUENOCHÉ ;

ARRETE

Article 1 : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est mis à jour à la date du présent arrêté, pour tenir compte des servitudes AS1 « Protection des eaux ». A cet effet est annexé l'arrêté préfectoral référencé N°70-2024-12-20-00008 du 20 décembre 2024 portant déclaration d'utilité publique de la dérivation d'une partie des eaux souterraines, les travaux de captage et ceux liés à la protection, ainsi que les périmètres de protection instaurés autour de l'ouvrage de prélèvement de la source « du Petit Bié » sur les communes de LA MALACHERE et QUENOCHÉ, ainsi que le plan des périmètres réglementés institués pour la protection de ces captages.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché pendant un mois au siège de la Communauté de communes du Pays Riolois, et en mairies de LA MALACHERE et QUENOCHÉ (article R153-18 du Code de l'Urbanisme).

Article 3 : La copie du présent arrêté est adressée à M. Le préfet de la Haute-Saône, à la Direction Départementale des Territoires, et aux services instructeurs.

Fait à Rioz, le 18/02/2025

Communauté de Communes
du Pays Riolois
Parc d'activités 3 R - Rioz Nord-Est
Ri. 70 190 102
Tel : 03 84 24 24 24 - Fax : 03 84 24 24 24
www.mairie-ccpr.com

La Présidente,
Nadine WANTZ